




Procedure file

Informations de base		
NLE - Procédures non législatives	2022/0805(NLE)	Procédure terminée
Renouvellement partiel de la Cour des comptes européenne (2022) - Candidat NL		
Sujet 8.40.05 Cour des comptes		

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	CONT Contrôle budgétaire	 PIEPER Markus Rapporteur(e) fictif/fictive  MANDA Claudiu  BOYER Gilles	16/05/2022
Conseil de l'Union européenne Commission européenne	DG de la Commission Secrétariat général	Commissaire VON DER LEYEN Ursula	

Evénements clés			
04/04/2022	Publication de la proposition législative	07888/2022	
02/05/2022	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
14/06/2022	Vote en commission		
17/06/2022	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A9-0180/2022	
23/06/2022	Décision du Parlement	T9-0259/2022	Résumé
28/07/2022	Publication de l'acte final au Journal officiel		
27/01/2023	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2022/0805(NLE)

Type de procédure	NLE - Procédures non législatives
Sous-type de procédure	Nomination
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	CONT/9/08854

Portail de documentation

Document de base législatif		07888/2022	04/04/2022	CSL	
Projet de rapport de la commission		PE731.745	18/05/2022	EP	
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A9-0180/2022	17/06/2022	EP	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T9-0259/2022	23/06/2022	EP	Résumé

Acte final

[Décision 2022/1318](#)
[JO L 199 28.07.2022, p. 0005](#)

Renouvellement partiel de la Cour des comptes européenne (2022) - Candidat NL

Le Parlement européen a décidé par 414 voix pour, 112 contre et 57 abstentions, de rendre un avis favorable sur la proposition du Conseil de nommer Stephanus Abraham Blok (NL) membre de la Cour des comptes. Stephanus Abraham Blok est membre du Parti populaire pour la liberté et la démocratie (VVD). Il a été ministre des affaires étrangères et européennes de 2018 à 2021, puis ministre des affaires économiques et du climat de mai 2021 à janvier 2022.

La commission du contrôle budgétaire a évalué les qualifications du candidat proposé, en particulier au regard des conditions énoncées à l'article 286, paragraphe 1, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne. Dans le cadre de cette évaluation, la commission a reçu du candidat un curriculum vitæ ainsi que ses réponses au questionnaire écrit qui lui avait été adressé.

Cette commission a procédé ensuite, le 15 juin 2022, à une audition du candidat, au cours de laquelle celui-ci a fait une déclaration liminaire, puis a répondu aux questions posées par les membres de la commission.

Les membres de la Cour des comptes sont nommés par le Conseil, après consultation du Parlement européen, et suite à leur désignation par leurs États membres respectifs. Leur mandat est de six ans et est renouvelable. Le 8 avril 2022, le Conseil a consulté le Parlement européen sur la nomination de Stephanus Abraham Blok à la fonction de membre de la Cour des comptes.